

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

Magazine d'informations / n°09 / printemps 2019

Le nouveau Gymnase Intercommunal du Champ de Foire



pays
d'Héricourt
communauté de communes

MAGAZINE D'INFORMATION

de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES

DU PAYS D'HÉRICOURT

Le Très Haut Débit pour tous les habitants

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt s'est engagée pour deux millions d'euros au côté du syndicat mixte Haute-Saône Numérique (HSN) afin de déployer le Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Cet ambitieux projet a commencé en 2012 à l'échelle du département de la Haute-Saône par la construction d'un Arc Optique, épine dorsale du réseau de collecte départementale.

LES PRM DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

A l'échelle de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, la première phase du projet a consisté à la création de Nœuds de Raccordement aux Abonnés (NRA) de montée en débit (PRM).

Pour information, les opérations de montée en débit dites «PRM» consistent à déplacer, avec une liaison en fibre optique, les équipements actifs de la technologie DSL (D-SLAM) depuis les centraux téléphoniques (NRA) jusque dans des armoires de rue à proximité immédiate des sous-répartiteurs (SR) existants.

Haute-Saône Numérique a réalisé un PRM à Belverne qui est entré en fonction le 26 septembre 2017 pour un montant de 42 000 €, 63 foyers ont profité de cette montée en débit.

Trois PRM ont été réalisés sous Maîtrise d'Ouvrage du Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine, sur les communes de Chalonvillars, Bussurel et Vyans-le-Val. Haute-Saône Numérique réalisera en 2019 deux autres PRM, l'un à Etobon (174 lignes) l'autre à Villers-sur-Saulnot (71 lignes).



Travaux installation Haut débit

INSTALLATION D'UN NOEUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO)

La deuxième phase de ce projet consiste à installer 8 923 prises FttH (Fiber to the Home – Fibre optique à domicile) dans 16 communes de la CCPH.

Le 15 juillet 2019, un Nœud de Raccordement Optique (NRO) sera installé rue des Fleurs, à Héricourt, à proximité du Nœud de Raccordement d'Abonnés (NRA). Puis 8 923 prises FttH seront installées à domicile à Héricourt et dans les villages avant la fin de l'année 2020. Les communes suivantes seront équipées à 100 % de prises FttH : Brévilliers, Chagey, Champey, Coisevaux, Couthenans, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Héricourt, Luze,

Mandrevillars, Tavey, Trémoins, Verlans, Vyans-le-Val, Aibre, Laire et Le Vernoy.

2024, DATE BUTOIR POUR LES DERNIERES COMMUNES

Les Communes de Saulnot, Chalonvillars et Chenebier devront encore patienter pour être équipées de FttH, en effet directement reliées au Nœud de Raccordement d'Orange elles ne sont pas éligibles à l'offre de montée en débit, néanmoins elles disposent d'un débit confortable compris entre 8 et 30 Mbits/s. Chavanne, Courmont ainsi que les hameaux de Malval, Gonvillars, Corcelles et Essouavre seront pourvues du 100 Mbits/s sur la période 2020 -2024

A la fin de l'année 2020, 93,12 % des foyers de la Communautés de Communes du Pays d'Héricourt auront accès au Très Haut-Débit et 98,08 % auront accès au Triple Plays, c'est-à-dire Internet, Télévision et Téléphonie fixe.

8 923 prise FttH seront installées pour un coût total de 4,2 millions € dont 2 millions d'euros seront financés par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (9 € par an et par habitant).

Editorial



Deux nouveaux équipements d'envergure sont désormais bientôt en service.

En page de couverture de ce nouveau magazine, vous découvrirez le nouveau gymnase intercommunal du Champ de Foire dont les travaux se sont achevés début janvier.

Dans quelques semaines, le bassin d'apprentissage de la natation scolaire à proximité de l'école Grandjean sera achevé et tous les élèves du Pays d'Héricourt pourront s'adonner à l'apprentissage de la natation, y compris les élèves de 6^{ème} du Collège Pierre et Marie Curie.

Ces deux équipements sportifs d'envergure joueront pleinement leur rôle en direction des scolaires, des jeunes et des familles. Ils répondent à une attente forte des habitants. **Ces deux réalisations ont été décidées à l'unanimité des élus communautaires.**

En décembre dernier, la CCPH a franchi un pas important pour doter la plupart des communes d'un accès à l'Internet Très Haut Débit courant 2020 (fibre à domicile).

Pour les villages et la ville d'Héricourt, cette connexion est devenue vitale, principalement pour tous les habitants où le débit Internet est très insuffisant. C'est un investissement, dont le coût est partagé entre le Département de la Haute-Saône (50 %) et la CCPH (50 %).

D'ores et déjà, la CCPH a versé un million d'euros à Haute-Saône Numérique, le solde d'un montant d'un million d'euros sera versé sur les cinq prochains exercices budgétaires de 2019 à 2023.

Le Très Haut Débit équipera 16 communes au cours de l'année 2020, le 15 juillet prochain, nous inaugurerons le point central, le Nœud de Raccordement Optique d'Héricourt, rue des Fleurs.

La CCPH a adopté l'an dernier le schéma des liaisons douces et cyclables du Pays d'Héricourt.

Outre l'aménagement de la voie du Tram (4,3 km) qui relie Héricourt à Couthenans et Luze, l'aménagement des liaisons douces est une priorité forte.

Nous envisageons en première priorité une liaison avec la Coulée Verte et bien entendu nous saisirons toutes les opportunités pour poursuivre ces aménagements.

Sur le plan du développement économique l'aménagement des Guinnottes III a été lancé. Une nouvelle plate-forme industrielle vient d'être réalisée pour une surface de 3 hectares destinée à accueillir des entreprises industrielles et artisanales.

En Mai et début juin, j'ai eu le plaisir d'inaugurer deux nouvelles entreprises sur notre territoire. Il s'agit de deux entreprises du groupe VINCI qui ont choisi de regrouper leur site sur Héricourt, l'entreprise EITE (en provenance de Lure et Etupes) sur la zone de la Preusse à Brevilliers (50 salariés) et l'entreprise ACTEMIUM qui vient de Belfort (50 salariés) installée aux Guinnottes II.

L'accueil d'entreprises nouvelles est toujours notre priorité.

Nos recettes fiscales sont en progression constante. Depuis 2011, l'année de suppression de la taxe professionnelle, les recettes apportées par les entreprises ont doublé passant de 1 million d'euros à 2 millions d'euros.

A compter du 1^{er} septembre 2019, la CCPH met en place une ligne de transport public en direction de l'hôpital de Trévenans. Cette ligne est financée grâce aux entreprises locales au moyen du versement transport collecté à partir du 1^{er} juillet 2019.

Le versement transport en année pleine représente 500 000 €. Il permettra aussi à compter du 1^{er} janvier 2020 de compléter l'offre de transport (TER) par des lignes régulières en bus en direction de Belfort et Montbéliard.

Je travaille avec mes collègues des agglomérations de Belfort et Montbéliard à la constitution d'un syndicat de transport rassemblant Belfort Héricourt Montbéliard pour conforter le développement des transports collectifs au sein de l'Aire Urbaine.

J'ai à cœur de ne pas avoir recours à une contribution supplémentaire des habitants du Pays d'Héricourt pour financer ces nouveaux services de transport dont le financement est assuré par les entreprises de plus de 10 salariés de notre territoire.

En conclusion, je veux évoquer l'arrivée de l'Odyssee du Cirque installée de façon provisoire aux Guinnottes, nous préparons une plate-forme sur la commune d'Echenans où l'Odyssee du Cirque s'installera de manière définitive en septembre.

C'est une première pierre, pour la création sur ce secteur d'une plate-forme culturelle et de loisirs qui accueillera à terme un multiplexe cinéma (6 salles) ainsi que d'autres équipements de loisirs.

D'ores et déjà la CCPH a inscrit cet objectif dans les conventions partenariales avec la Région et avec le département de la Haute-Saône.

Je souhaite à tous les habitants du Pays d'Héricourt un agréable été.

Bien cordialement

Burkhalter

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté de
Communes du Pays d'Héricourt

Directeur de la publication : **Fernand BURKHALTER**

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président **Jean-Claude KUBLER** Maire de Châlonvillars.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Bernadette Thevenin - André Aubert - Jacques LODS - Jean-Louis Danner.

Impression : Imprimerie Estimprim / Dépôt légal : JUIN 2019

BUDGET CCPH 2019

Un territoire, des projets, une ambition commune. 7 millions d'euros d'investissement.

Six budgets ont été soumis au vote du Conseil Communautaire : le Budget principal et ses cinq budgets annexes : « Ordures ménagères » ; « Transport à la demande » ; « Centre d'affaires Pierre Carmien » ; « ZAC des Guinnottes » ; « ZAC des Champs Piot ».

Ces six budgets caractérisent le dynamisme de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt avec des engagements financiers forts, des investissements d'avenir et une politique de services à la personne ambitieuse.

Au total, ces six budgets représentent une dépense de 20 037 836,31 € dont 12 413 076,03 € de fonctionnement et 7 624 760,28 € d'investissement.

3 millions d'euros investis dans de nouvelles opérations

Le budget 2019 se caractérise par un niveau d'investissement très élevé avec notamment deux opérations d'envergure :

- La création d'une nouvelle plateforme de trois hectares d'un seul tenant aux Coquerilles (Guinnottes III) pour 1,8 million d'euros
- L'installation de l'Odyssée du Cirque à Echenans-sous-Mont-Vaudois pour 500 000 €.

L'exercice 2019 verra aussi :

- Le démarrage de la construction du nouveau pôle périscolaire des Chenevières,
- La réalisation de la liaison douce du futur parc urbain de la Lizaine pour un montant de 240 000 €
- L'extension de la zone d'activités des Champs Piot à Saulnot pour 100 000 €.

180 000 € seront alloués à des études et préparations de nouveaux projets :

- Nouvelles pistes cyclables : extension de la piste cyclable de la voie du TRAM et coulée verte en direction de Belfort.
- Etudes et acquisitions foncières pour un nouveau pôle de développement économique.

A ces importantes opérations viendront s'ajouter d'autres dépenses courantes d'investissement des différents services : politique d'habitat, aides à l'immobilier d'entreprises, renouvellement des équipements.

320 000 € financeront la poursuite des autres politiques traditionnelles :

- Politique pour l'habitat 120 000 €
- AED : 20 000 €
- Travaux bâtiment : 40 000 €
- Divers : 140 000 €

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt : une collectivité très peu endettée.

Le recours à l'emprunt pour 1 200 000 € a été opéré en 2017 et 2018. Cela a été rendu possible à cette époque en raison d'un endettement quasi nul de la CCPH. Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette était de 1 442 505 €.

La dette pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est de 55 € par habitant contre 184 € pour la moyenne des Communautés de Communes équivalentes en France.

Aucun emprunt n'est inscrit au budget 2019. La CCPH disposera des moyens pour financer sans emprunt le programme prévisionnel d'investissement 2020 à hauteur de 3 millions d'euros ainsi que celui de 2021 envisagé à 4,6 millions d'euros.

De nouveaux services pour les habitants du Pays d'Héricourt.

Durant l'année 2019 de nouveaux services ont été et vont être mis en place comme par exemple :

- Le gymnase du Champ de Foire,
- L'aménagement numérique,
- La création d'une ligne de transport en direction de l'hôpital de Trévenans,
- L'ouverture du bassin d'apprentissage de la natation scolaire.

La création de ces nouveaux services engendre des dépenses de fonctionnement estimées à hauteur de 500 000 €.

Une stratégie fiscale au service de l'efficacité.

Pour assurer le financement de ces nouveaux services et la mise en place du Haut Débit, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé de revoir à la hausse la Taxe d'Habitation pour un produit supplémentaire limité à 125 000 €.

Concrètement pour les ménages cela se traduit par un taux de 11,75 % soit 5,80 € supplémentaire par habitant en moyenne.

Outre cette rentrée financière provenant des ménages, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pourra compter sur des recettes fiscales en augmentation grâce à des bases dynamiques surtout économiques.

L'impôt économique s'élève à 2 065 085 € et la dotation d'intercommunalité a progressé de 45 524 € après cinq années de baisse successive.

Une ligne de transport en direction de l'Hôpital Médiée. Le 1^{er} juillet 2019, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt détiendra une nouvelle compétence et deviendra Autorité Organisatrice de la Mobilité.

Cela se traduira par l'expérimentation d'un nouveau service et la gestion des transports scolaires dans un cadre à définir avec la Région Bourgogne Franche Comté. La CCPH souhaitant déléguer les transports scolaires à la Région.

Le budget 2019 est construit avec la poursuite du Transport à la Demande (TAD) mais également avec la création d'une ligne en direction de l'Hôpital Médian à partir du mois de septembre 2019.

La ligne de transport en direction de l'Hôpital de Trévenans sera expérimentée durant une année. Le point de départ de cette ligne sera fixé place du Marché à Héricourt en direction de l'Hôpital via les Guinnottes.

Cette ligne fonctionnera du lundi au samedi, deux allers et retours le matin et autant l'après-midi. Le prix pour l'usager sera de 1,50 € soit 3 € l'aller et le retour. Les horaires restent à définir.

Au 1^{er} janvier 2020 une nouvelle offre de transport régulier sera proposée en direction de Belfort et de Montbéliard après un rapprochement avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité que sont le Syndicat Mixte des Transports en Commun de Belfort et Pays de Montbéliard Agglomération.

De ce fait le budget annexe du Transport intègre une nouvelle recette : le Versement Transport qui sera prélevé dès le second semestre de l'année 2019 pour financer en partie ce nouveau service.

Le Versement Transport est une taxe prélevée à hauteur de 0,30 % sur la masse salariale des entreprises, des administrations et des associations ayant plus de 11 salariés.

Trier c'est bien, mais bien trier c'est mieux !!!

Suite à de trop nombreuses erreurs de tri, le taux de refus de tri a encore augmenté et impacte directement le financement du service, afin de pouvoir garantir le tarif de votre redevance actuelle, il convient de faire baisser rapidement **le taux de vos erreurs de tri** !!!!

en résumé, pour bien faire le tri, dans le bac jaune il faut :

Ne mettre que des déchets recyclables (Papier, carton et emballages plastiques ou métalliques)



et ne surtout pas mettre :



- * les déchets les uns dans les autres, → il faut les séparer et les déposer en **VRAC**.
- * les déchets dans des sacs, dans le bac jaune c'est en **VRAC** et pas en sac!
- * les ordures ménagères → déposez les dans le bac au couvercle vert!
- * les déchets d'activité de soins à risques infectieux « DASRI ». Des box de collecte sont distribués dans certaines pharmacies, renseignez-vous auprès de votre pharmacien!
- * le verre → des conteneurs sont prévus à cet effet dans toutes les communes!



Pour tout renseignement sur les consignes de tri, vous pouvez contacter le service de collecte au 03 84 46 66 72

Nous trouverons une solution ensemble !

Le Nouveau Gymnase du Champ de Foire a ouvert ses portes

Après 18 mois de travaux, le nouveau Gymnase Intercommunal du Champ de Foire est entré en fonction le 1^{er} janvier 2019. Avec ce nouveau complexe sportif le Pays d'Héricourt est bien équipé.



Le nouveau Gymnase du Champ de Foire

Très attendu le nouveau Gymnase du Champ de Foire permet de désengorger le Centre Sportif Intercommunal André Girard et le Gymnase de la Halle Cerdan. Avec cette infrastructure, les associations sportives du Pays d'Héricourt disposent d'un nouvel outil moderne et fonctionnel.

UN COMPLEXE SPORTIF ADAPTE AUX NORMES DES COMPETITIONS REGIONALES

Conçu par le cabinet Itinéraires Architecture de Belfort, le Gymnase du Champ de Foire répond aux

exigences de toutes formes de compétitions sportives de niveau régional. Le revêtement et les tracés des différentes aires de jeux ont été réalisés par l'entreprise Art Dan de Dourdan située dans le Département de l'Essonne (91). Le revêtement de type « Combiflex Lino » est un matériau ultramoderne. Il permet, de par l'association du linoléum à un support à déformation de la surface, d'obtenir d'excellentes performances en matière d'amortissement des chocs, et autorise de ce fait des pratiques sportives de haut niveau. Cinq couches de matériaux distincts ont été posées : un film polyéthylène sur la dalle béton, une mousse polyuréthane de 15 mm, des plaques de répartition en bois de 9 mm posées en quinconce, des plaques

médium de 12 mm clipées et collées en quinconce en sens inverse de la couche précédente et pour finir une couche de linoléum de 4 mm. Le traçage des lignes des différentes aires de jeux (basket, handball, badminton, volley...) est venu parachever cette importante réalisation.

LE GYMNASSE DU CHAMP DE FOIRE EN CHIFFRES

La hauteur sous plafond est de 9 mètres dans la salle multisports. Le chauffage est assuré par une chaudière à gaz à condensation de 10 kw. Le nouveau Gymnase du Champ de Foire est équipé d'une tribune de 262 places dont six réservées aux Personnes à Mobilité réduite. La superficie globale du gymnase est de 1793,74 m². La halle de sport et la tribune disposent d'une surface de 1267,34 m². A l'entrée, un large hall d'une surface de 102,31 m² pour l'accès du public avec des toilettes. Le Gymnase du Champ de Foire comprend quatre vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres, une salle d'échauffement, une salle de convivialité de 28,76 m², une infirmerie de 13,80 m², un espace de rangement de 115m², des locaux techniques et un local gardien de 15,30 m² ainsi qu'un local réservé aux boulistes de 28,61 m². Le nouveau Gymnase du Champ de Foire sera ouvert aux écoles primaires durant la journée et aux clubs de sport qui ont obtenu un créneau horaire. Les locaux seront clos après 22h00 et seront entretenus de manière hebdomadaire.

TABLEAU DE FINANCEMENT

DEPENSES HORS TAXES

Etudes et Honoraires	140 000 €
Travaux	1 810 000 €
TOTAL	1 950 000 €

RECETTES HORS TAXES

Contrat Aménagement Développement Durable - Région Bourgogne Franche-Comté	201 203 €	10,32 %
Dotation Equipement Territoires Ruraux - Etat	585 000 €	30,00 %
Département de la Haute-Saône	200 000 €	10,26 %
Programme d'Actions concertées et Territoriales - Département de la Haute-Saône	156 150 €	8,01 %
Contrat Ruralité	64 000 €	3,28 %
Fond Européen Agricole Développement Rural	93 667 €	4,80 %
CCPH / AUTOFINANCEMENT	649 980 €	33,33 %
TOTAL	1 950 000 €	100 %

ÉCOLE DE MUSIQUE D'HERICOURT2, rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie - 70400 HÉRICOURT - tél. 03.84.56.73.02 - ecole.musique@payshericourt.fr**Agenda des manifestations musicales / juin à septembre 2019****AGENDA MUSICAL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE****JUIN**

Samedi 15	Audition de la classe d'orgue	Temple d'Audincourt - 16h30 - Entrée gratuite
Samedi 15	Concert orgue et orchestre. Soliste : Elise Rollin / L'orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt - Direction : Dominique Defaux	Eglise de Dannemarie - 20h30 Entrée libre
Du 18 juin au 15 juillet	Ecole de Musique : Inscriptions des nouveaux élèves pour la saison 2019/2020	
Dimanche 23	Fête de la Musique : Concert exceptionnel orgue et orchestre Soliste : Elise Rollin / L'orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt - Direction : Dominique Defaux	Eglise Saint-Christophe d'Héricourt - 18h00 Entrée libre
Samedi 22	Audition d'un ensemble de musique de chambre (groupe des adultes)	Maison de retraite Béthanie - 14h00 - Entrée gratuite
Samedi 22	Fête de la Musique : Concert d'un ensemble de trombones et de l'orchestre des élèves (1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles)	Chagey - à partir de 15 heures
Jeudi 27	Audition orchestre des adultes et ensemble de musique de chambre adultes	20h30 - Salle Jean Robein - Entrée gratuite
Vendredi 28	Audition des enfants de l'atelier chant	Salle J Robein - 19h00 - Entrée gratuite
Samedi 29	Audition de la classe de guitare (avec quelques autres instruments invités) Thème : « musiques sud-américaines »	Salle J Robein - 14h30 - Entrée gratuite
Samedi 29	Fête de la Musique : concert de l'ensemble de trombones et de l'orchestre des élèves en 1 ^{er} cycle	Verlans - Salle des Fêtes - 18h00

JUILLET

Lundi 1	Audition de fin d'année la classe de trompette	Salle Jean Robein - 18h00 - Entrée gratuite
Lundi 1	Audition de fin d'année de la classe de saxophone	19h00 - Village (à préciser) - Entrée gratuite
Mardi 2	Audition de la classe de guitare et d'un ensemble de musique de chambre	Salle Jean Robein - 19h00 - Entrée gratuite
Mercredi 3	Portes ouvertes à l'Ecole de Musique • Visite des locaux • Découverte et essai des instruments • Animations musicales • Audition de l'atelier jazz (fin d'après-midi)	16h00 - 19h00
Jeudi 4	Audition de fin d'année de la classe de clarinette	Fort du Mont-Vaudois - 18h00 - Entrée gratuite
Samedi 6	Audition de l'atelier jazz	Maison de retraite Béthanie - 14h00 - Entrée gratuite

SEPTEMBRE

Samedi 7	Stand de l'Ecole de Musique au forum des associations	La Cavalerie
Mercredi 11	Portes ouvertes • Visite des locaux • Découverte et essai des instruments	Horaires à préciser
Du 3 au 14	Ecole de Musique : Inscriptions des nouveaux élèves pour la saison 2019/2020	
Samedi 21	Concert des orchestres d'harmonie de la Ville d'Héricourt et de Vétraz-Monthoux (Haute-Savoie) dans le cadre d'un échange	La Cavalerie - 20h30 Entrée gratuite

DECEMBRE

Samedi 14	Concert d'hiver de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt	La Cavalerie - 20h30 - Entrée libre
-----------	---	-------------------------------------

**OPPOSITION INTERCOMMUNALE
FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS**

La taxe d'habitation de la CCPH va augmenter de 7.9% C'est ce qu'a décidé son président, F Burkhalter, lors du vote du budget 2019 . Ainsi, il est resté complètement sourd aux cris qui se sont levés dans tout le pays depuis le 17 novembre 2018. Stop aux taxes et aux augmentations d'impôts, pour des salaires et des retraites décentes !!! Rien ne justifiait cette augmentation des impôts locaux. Même pas le retard pris pour installer la fibre optique. Nous serons les derniers servis dans notre département.

De la même manière, si nous prenons comme un progrès, la mise en place « expérimentale »

d'une navette à la demande, pour rejoindre l'hôpital NFC, sur ce dossier aussi, nous accusons un retard important par rapport aux villes de l'aire urbaine. Nous sommes toujours les seules à ne pas bénéficier d'une offre de transport régulière entre Héricourt et les villes de l'aire urbaine. Sur les orientations générales, si nous en partageons certaines, nous sommes plus que dubitatifs sur l'émergence d'un multiplex cinéma sur Echenans sous Mont Vaudois. Le président de la CCPH déclare qu'il est prêt à mettre un million d'euros sur la table pour que cela se fasse. Il nous semble qu'il y a d'autres priorités

et l'aire urbaine n'a pas besoin d'un multiplex supplémentaire et en plus, à l'extérieur de la ville. Si l'on doit prendre sa voiture pour aller au cinéma quand on habite Héricourt, on peut aller directement à Belfort, à Montbéliard ou Audincourt. Stop à l'étalement urbain ! Pour autant, nous n'écartons pas l'hypothèse d'un cinéma sur notre commune. Mais c'est d'un autre projet qu'il s'agit, plus modeste, dans des locaux disponibles sur Héricourt (il y en a beaucoup) avec une programmation et une démarche différentes.

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

Apprendre à bien nager

Construction commencée au mois d'octobre 2017, le nouveau bassin d'apprentissage de la natation scolaire sera opérationnel pour la rentrée des classes du mois de septembre 2019.



Le bassin d'apprentissage vu du Ciel

Le nouveau bassin est dédié à l'apprentissage de la natation scolaire pour les enfants des écoles primaires du Pays d'Héricourt et pour les élèves de 6^{ème} du Collège Pierre et Marie Curie. Le projet porte sur une surface globale de 852,12 m². L'équipement a été conçu avec deux bassins distincts en acier inoxydable, l'un de 9m X 9m et l'autre de 12,60m X 6,40 m avec une profondeur de 1,25m pour chacun. Le Hall d'entrée fait office

d'accueil et de sas, sa superficie sera de 33,41 m². 53,64 m² sont dédiés pour des bureaux, vestiaires et infirmerie.

DEUX BASSINS EN ACIER INOXYDABLE

Les vestiaires sanitaires où les enfants se changeront ont une superficie de 218,22 m². Le hall bassin représente avec 497,86 m² plus de la moitié de l'établissement. La galerie technique et le bassin tampon comptent

301,10 m². 48,99 m² sont réservés aux locaux techniques. La charpente est métallique et repose sur une structure béton, la couverture est en bac acier.

Le Bassin d'apprentissage de la natation scolaire est un programme à 1,6 million d'euros, une dépense subventionnée à 80 %. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt finance ce projet à hauteur de 20 % soit 330 000 €.

Un nouveau parking à la Maison de la Formation

Réalisée en 2016 dans l'ancienne villa Bretegnier, la Maison de la Formation peut accueillir simultanément 200 stagiaires. La création d'un nouveau parking était indispensable.



Parking de la Maison de la Formation

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui est propriétaire des lieux a décidé de la construction d'un parking pour offrir une solution adaptée de stationnement aux usagers du site. Le parking a été achevé de construire à la fin du mois de mars 2019. Il compte 30 places de stationnement dont une place pour les Personnes à Mobilité Réduite. Un emplacement a été réservé aux 2 roues et un abri à vélo a été construit. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Roger Martin de Belfort pour un montant de 125 000 € HT, 18 250 € de subventions versées par le FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) ont contribué au financement de cette réalisation.

La nouvelle zone d'activités des Coquerilles

La réalisation de la nouvelle zone d'activités des Coquerilles a commencé avec la création d'une plateforme de 3 hectares d'un seul tenant. Elle est implantée dans le prolongement des Guinnottes II, en bordure de la deux fois deux voies.

Cette première plateforme de la nouvelle zone d'activités des Coquerilles est actuellement le projet phare de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt en ce qui concerne son développement économique.

Une étude de faisabilité a été conduite, elle n'a révélé aucune contrainte environnementale et aucune présence archéologique susceptible d'entraver ce projet.

L'aménagement de cette plateforme a débuté au mois de février 2019 sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Delplanque et Associés. Les travaux de terrassement ont été effectués par la filiale belfortaine de l'entreprise Roger Martin.

UNE PLATEFORME DE 3 HECTARES REALISEE AU MILLIMETRE PRES

Ces travaux ont consisté principalement en la création d'une terrasse par différentes opérations de nivelage. Il a été nécessaire pour les mener à bien de procéder à plusieurs tirs de mines afin de disloquer la roche du sol et permettre aux engins de progresser plus rapidement dans l'exécution de leur tâche. Onze engins lourds ont été employés à la réalisation de ce chantier, dont notamment une pelle mécanique hydraulique de 70 tonnes équipée d'un godet d'une capacité de 4 m³, soit environ 2 tonnes de matériaux déplacés et chargés à chaque pelletée. Pour obtenir le meilleur résultat, toutes les opérations de



Les Coquerilles : les engins de l'entreprise Roger Martin

terrassement ont été conduites au millimètre près avec deux bulldozers de 30 tonnes équipés de système de commande 3D avec navigation GPS.

1,8 MILLION D'EUROS D'INVESTISSEMENT

Cet important travail de nivelage s'est achevé à la fin du mois d'avril 2019 et a matérialisé la première phase de réalisation de la nouvelle zone d'activités des Coquerilles. Les travaux de la deuxième phase du projet ont commencé, ils consistent en la mise en place des réseaux de la plateforme : eau, électricité, gaz et haut débit internet. Ces opérations

terminées la plateforme pourra être livrée à la disposition des entreprises désireuses de s'installer et de se développer sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Achevée, cette première plateforme de la nouvelle zone d'activités des Coquerilles disposera des nombreux atouts dont profitent les Guinnottes I et II, accessibilité, visibilité et proximité des grands axes de circulation.

Le coût de la réalisation de ce projet d'envergure est de 1,8 million d'euros dont 1,250 million d'euros ont été dépensés pour les travaux déjà engagés.

Commencés à la fin du mois de janvier 2019, les travaux de terrassement d'une plateforme de 3 hectares dans la zone d'activités des Coquerilles se sont achevés au mois de Mai 2019 pour un montant de 1,8 million d'euros. Les travaux de mise en place des réseaux, eau électricité, gaz et haut débit internet ont commencé. Avec la nouvelle zone d'activités des Coquerilles, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt entend poursuivre son développement économique en faveur de l'emploi.

10 000 m² pour l'Odysée du Cirque

Installé aux Guinnotes II depuis le 28 novembre 2018, l'Odysée du Cirque s'implantera définitivement au mois d'octobre 2019 sur une nouvelle plateforme de 10 000 m² en cours de construction à Echenans-sous-Mont-Vaudois.



Implantation Odysée du Cirque

L'Odysée du Cirque est une école de cirque qui forme à de nombreuses disciplines : jonglerie, acrobatie, trapèze, trampoline... En période scolaire, l'école propose des ateliers hebdomadaires et durant les vacances elle organise des stages à la semaine ainsi que des journées découverte.

L'ODYSSÉE DU CIRQUE REBONDIT ET ENTAME UNE NOUVELLE VIE DANS LE PAYS D'HERICOURT

Régulièrement des spectacles de cirque sont programmés sous ses chapiteaux et très fréquemment ses artistes interviennent en de multiples circonstances : fêtes, anniversaires, animations déambulatoires... Ce déménagement dans le Pays d'Héricourt est l'occasion pour l'Odysée du Cirque de poursuivre ses activités mais aussi de lancer un

projet ambitieux et unique dans la Région Bourgogne Franche-Comté. Un projet qui vise à la création d'un centre de formation professionnelle spécialisé dans les métiers du cirque. Ce projet ambitieux a reçu le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté. Par ailleurs son implantation en Pays d'Héricourt permettra à très court terme de relancer des activités qui avaient été mises de côté pendant deux années dont notamment des interventions, en direction des entreprises et des centres d'apprentissages professionnels, qui visent à renforcer la cohésion de groupe et à apporter la confiance en soi.

UNE PLATEFORME DE 10 000 m²

Malgré le départ de Bavilliers, les 270 élèves qui suivaient avec assiduité les cours sont restés fidèles à l'Odysée

du Cirque et la nouvelle plateforme de 10 000 m² qui est en cours de construction sur les communes d'Echenans et de Brévilliers devrait permettre de séduire de nouveaux élèves originaires du Pays d'Héricourt.

Les études de sol ont été réalisées par l'entreprise d'ingénierie ALIOS basée aux Guinnotes et les prescriptions archéologiques ont été effectuées par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). Le cabinet héricourtois de maîtrise d'œuvre Delplanque et Associés a élaboré un projet d'aménagement qui a reçu la validation technique de l'Odysée du Cirque pour l'installation de ses trois chapiteaux avec les équipements dédiés. Sont notamment prévus, un parking de 46 places, une aire de retournement pour bus et un accès piétonnier joignant la zone d'activités commerciales des Guinnotes II. Le site sera entièrement clôturé. Après appel d'offre, l'entreprise ROGER MARTIN s'est vu attribuer le marché pour réaliser le terrassement. Les travaux qui ont commencé au mois de mai 2019 sont prévus d'être achevés au mois de septembre 2019. Le déménagement de l'Odysée du Cirque est prévu dans le courant du mois d'octobre 2019. Le coût de l'opération est estimé à 426 000 € HT. Le financement de cette opération devrait être subventionné à hauteur de 60 %.

L'Odysée du Cirque, centre dédié à la formation des arts du Cirque qui a déménagé de Bavilliers le 28 novembre 2018 et qui est provisoirement installé aux Guinnotes II sera définitivement implanté au mois d'octobre 2019 sur une plateforme de 10 000 m² à Echenans-sous-Mont-Vaudois que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt mettra à disposition de l'association.

Le succès du guidon !

Ouverte au public depuis plus de six mois, la piste cyclable de l'ancienne voie du Tram connaît une attractivité grandissante auprès des habitants du Pays d'Héricourt. Un succès au service d'une nouvelle mobilité.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé de développer sur son territoire un réseau de piste cyclable dans le but de favoriser les déplacements doux. Afin de matérialiser cette décision, la CCPH a mis en œuvre un schéma de voies cyclables à l'échelle de son territoire.

LA PISTE CYCLABLE DE LA VOIE DU TRAM, 224 000 € D'INVESTISSEMENT.

La création de la piste cyclable sur l'ancienne voie du Tram, sur une longueur de 4 253 mètres est la première opération concrète de ce projet de pistes cyclables intercommunales. Cette première piste qui longe la Lizaine, commence dans le prolongement de la rue de la Promenade à Héricourt et se termine au lieu-dit « la Mouteille » au niveau du pont agricole de la déviation à hauteur des villages de Couthenans et de Luze. La piste est dotée de cinq entrées et autant de sorties. L'accès de la piste est réservé aux piétons, cyclistes et rollers. Les agriculteurs riverains y ont accès pour la desserte de leurs parcelles. La piste est interdite aux automobiles, motocyclettes et quads. Tout le long de la piste, à intervalles réguliers, des bancs ont été installés et des arbres plantés.

Pour rappel les travaux ont été effectués par l'entreprise CLIMENT TP pour un coût total de 224 000 €. Cette dépense a été subventionnée à hauteur de 70 %. La charge financière



La piste Cyclable

pour la CCPH et les communes concernées s'est élevée à 67 200 € soit 30 % du coût total.

UNE PISTE TRES FREQUENTEE, DES REGLES A RESPECTER.

Depuis son ouverture au public, le vendredi 05 octobre 2018, la fréquentation de la piste cyclable par les usagers du Pays d'Héricourt n'a cessé de croître. Les week-ends ensoleillés voient défiler des dizaines de cyclistes et de marcheurs. Cette fréquentation importante démontre s'il en était besoin l'utilité de cette belle réalisation. Toutefois cette forte fréquentation implique que tous les usagers respectent les règles les plus élémentaires de la circulation afin d'éviter toutes formes d'accidents. Les cyclistes doivent circuler sur la droite

de la piste et adapter leur vitesse à la densité du trafic. Les piétons qui sont prioritaires doivent éviter de se déplacer en groupe compact et doivent laisser suffisamment de place aux cyclistes pour leur permettre de croiser ou de dépasser. Il est par ailleurs recommandé aux cyclistes de prévenir de leur arrivée au moyen de leur sonnette. Les animaux de compagnie et notamment les chiens sont autorisés à fréquenter la piste, toutefois ils doivent impérativement être tenus en laisse par leur maître. Tout manquement à cette règle est susceptible d'être sanctionné par une contravention, tous les chiens sont gentils mais toutes les morsures sont douloureuses et toutes les chutes à bicyclette sont dangereuses.

FINANCEMENT VOIE DU TRAM

DEPENSES HORS TAXES		RECETTES		Taux
Etude Schéma Local	14 000 €	DSIL (contrat de ruralité)	78 400 €	35 %
Travaux	170 000 €	Région Bourgogne Franche Comté	44 800 €	20 %
Maîtrise d'œuvre	16 800 €	Département Haute-Saône	33 600 €	15 %
Imprévus	23 200 €	CCPH et Communes	67 200 €	30 %
TOTAL	224 000 €	TOTAL	224 000 €	100 %

L'entreprise Hervé Bortolotti investit 1 million d'euros à Bussurel

L'entreprise de travaux publics Hervé Bortolotti a réhabilité dans la zone industrielle de Bussurel une friche artisanale sur laquelle elle a construit 1 360 m² de cellules artisanales proposées à la location.



*Hervé Bortolotti
devant son hôtel d'entreprise*

Implantée à Semondans depuis 1996, l'entreprise de travaux publics Hervé Bortolotti cherchait depuis une dizaine d'années des terrains pour se développer et stocker du matériel. En 2016, c'est à Bussurel, sur la zone industrielle à la sortie de village en direction de Montbéliard que l'entreprise trouve son bonheur.

UNE FRICHE ARTISANALE DE 9700 M² REHABILITEE.

9 700 m² de friche artisanale étaient disponibles à la vente. Bien située, au cœur de l'Aire Urbaine cette plateforme a retenu l'attention de l'entreprise Bortolotti.

Sur cette parcelle se trouvaient un monticule de gravats de différentes nature et deux hangars à l'abandon ouverts aux quatre vents. Après avoir

traité avec ses propres moyens le problème constitué par les gravats, l'entreprise Hervé Bortolotti s'est attelée à la rénovation des deux hangars, l'un d'une surface de 1 000 m² l'autre d'une surface de 3 600 m². Réhabilitation faite, le plus petit des hangars a été loué à l'entreprise voisine Laser Evolution. Le plus grand a été quant à lui transformé en un hôtel d'entreprises composé de six cellules distinctes les unes des autres.

L'entreprise Hervé Bortolotti s'est chargée de la réalisation des travaux de terrassement, de voirie et de réseaux divers. Toutes les cellules de l'hôtel d'entreprises disposent de l'eau courante, d'un système d'assainissement, de l'électricité, d'un accès au téléphone et à Internet.

UN HÔTEL D'ENTREPRISES A BUSSUREL

Toutes les cellules sont accessibles aux transports poids-lourds, en effet toutes sont équipées de portes électriques à ouverture séquentielle suffisamment larges et hautes pour accueillir toutes les gabarits de véhicule. Aussi chaque cellule dispose d'une entrée individuelle à l'usage du personnel. Les sols des six cellules ont été réalisés avec une chape de béton lisse.

Pour réaliser cette réhabilitation les plus beaux matériaux ont été employés et les travaux d'isolation du bâtiment ont été particulièrement soignés afin d'offrir les meilleures conditions de travail aux entreprises locataires.

L'accès à l'hôtel d'entreprises se fait par un grand portail électrique. Chaque employé des différentes entreprises locataires sera équipé d'un badge qui lui autorisera l'entrée du site.

Un dispositif de caméra de surveillance a été installé et permet d'assurer la sécurité du site dans son intégralité.

Pour l'heure trois cellules sont achevées et peuvent entrer en service, deux sont d'ores et déjà réservées. Actuellement, l'entreprise Bortolotti termine les sols des trois cellules restantes et entreprend la réalisation de l'entourage de l'hôtel d'entreprise. La construction prochaine d'un bâtiment est programmée pour abriter le logement d'un gardien.

Très prochainement, Hervé Bortolotti compte déménager le siège social de son entreprise pour venir l'installer dans la zone industrielle de Bussurel.

L'entreprise de Travaux Publics Hervé Bortolotti a fait l'acquisition d'une friche artisanale d'une surface de 9 700 m² dans la zone industrielle de Bussurel. Après avoir débarrassé la plateforme de ses gravats l'entreprise Bortolotti a réhabilité les deux hangars existants. Dans le plus grand hangar elle a créé un hôtel d'entreprise de 3 600 m² comprenant six cellules à louer. Ce beau et grand projet a nécessité un investissement d'un million d'euros.

Construction d'un Pôle Péri-scolaire Intercommunal au Quartier des Chenevières.

Au Quartier des Chenevières, un bâtiment sera construit pour accueillir le Pôle Péri-scolaire qui est actuellement installé dans les locaux du Groupe Scolaire Robert Ploye. Le coût des travaux estimé à 500 000 €uros sera subventionné à 80 %.

Installé depuis le 06 janvier 2014 au groupe scolaire Robert Ploye, où des salles de classes inutilisées ont été aménagées en salle de restauration et en salle d'activités, le Pôle Péri-scolaire Intercommunal propose un accueil matin, midi et soir à 330 élèves. Pour l'heure ce pôle péri-scolaire est fermé les mercredis et les vacances scolaires.

Les enfants qui le fréquentent viennent de l'école maternelle Louise Michel, et des groupes scolaires Robert Ploye et Gustave Poirey.

DES PÔLES PERISCOLAIRES SATURÉS

Du temps de midi, le Pôle Péri-scolaire de l'école Robert Ploye est au maximum de ses capacités. Saturé il n'offre pas les meilleures conditions d'accueil pour les enfants qui ont besoin durant cette pause déjeuner, de place, de temps et de calme.

Le Pôle Péri-scolaire du groupe scolaire Grandjean et le Pôle Péri-scolaire Cadet Rousselle connaissent eux aussi des difficultés d'accueil durant la pause de midi. La construction d'un Pôle Péri-scolaire au quartier des Chenevières à proximité du groupe scolaire Robert Ploye permettra de soulager l'accueil du temps de midi pour l'ensemble des Pôles Péri-scolaires situés à Héricourt. Par ailleurs, ce nouveau Pôle Péri-scolaire pourrait apporter une réponse à la saturation du Groupe Scolaire Grandjean, les enfants de Bussurel –



Vyans-le-Val déjà transportés en bus pourraient y être transférés

UN PROJET A 500 000 €

Le bâtiment du nouveau Pôle Péri-scolaire sera construit sur une parcelle située au Quartier des Chenevières, à proximité immédiate du groupe scolaire Robert Ploye. Ce terrain sera cédé gratuitement par la Ville d'Héricourt à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Cette construction sera le dernier projet inscrit par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dans le Programme d'Action Concertée Territoriale (PACT) signé avec le

Département de la Haute-Saône pour la période 2014 – 2019. Grâce à ce contrat, le montant de ce projet qui est estimé à 500 000 €uros sera subventionné à 80 % par l'Europe, l'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département de la Haute-Saône.

Ce nouveau bâtiment disposera d'une surface utile de 300 m², il comprendra notamment, une salle de restauration, une cuisine, plusieurs salles d'activités et des sanitaires appropriés... A l'extérieur, une cour sera aménagée et offrira des espaces de jeux.

Un nouveau Pôle Péri-scolaire sera prochainement construit par la CCPH, au Quartier des Chenevières, à proximité immédiate du groupe scolaire Robert Ploye, sur un terrain cédé gratuitement par la Ville d'Héricourt. Ce projet à 500 000 € sera subventionné à 80 %, il permettra de soulager le temps de midi les Pôles Péri-scolaires Cadet Rousselle et Eugène Grandjean qui sont surchargés.

Concours de Trompette et Concert de Gala

Les 9 et 10 février 2019, l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt a organisé un concours de trompette ouvert aux musiciens de tout le Grand Est.

En clôture de ce concours, un concert de gala exceptionnel de l'OSM Brass.



Alexis Demailly, soliste à l'Opéra de Paris

A l'initiative de Pascal Bouton, professeur de trompette, l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt a organisé un concours de trompette à l'échelle du Grand Est. Ce concours s'est adressé à des élèves de tous les niveaux, même aux élèves de premier cycle, cette particularité a déterminé le caractère original de cette rencontre musicale.

47 PARTICIPANTS POUR UN CONCOURS D'EXCELLENCE

Quarante-sept élèves trompettistes provenant des conservatoires ou écoles de musique de Lure, Thann, Mulhouse, Colmar, Hérimoncourt, Mandeuve, Exincourt, Tremblay, Cergy, Metz, Reims, ont participé à la première édition de ce concours.

Les élèves ont été auditionnés par un jury composé de deux solistes virtuoses de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Alexis Dumailly et Nicolas Chatenet. L'un et l'autre n'ont pas manqué de souligner l'excellent niveau de l'ensemble des participants. Tous les élèves concourants ont bien retenu la maxime de l'un des professeurs « Un concours musical n'est pas une confrontation entre candidats mais une confrontation avec soi-même » et c'est ainsi que tous ont donné le meilleur. Les élèves lauréats du concours dans leurs différentes catégories respectives sont les suivants : Romain Legendre, Elsa Vouagnet, Lucy Jeannerot, Tristan Jeannot, Coralie Senecot et Aurore Senecot.

UN CONCERT DE GALA A COUPER LE SOUFFLE

Le Concours de Trompette du Grand Est a été clôturé à la Cavalerie par un

concert de l'Orchestre Symphonique de Mulhouse Brass (cuivre). Ce concert organisé par Musiques en Pays d'Héricourt avec le soutien de la ville d'Héricourt et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a constitué un pur moment de bonheur pour les auditeurs venus nombreux. Des trompettes, des trombones, des cors, des tubas et des percussions pour un programme musical de haute volée, avec des standards à la renommée internationale : Flowerdale, Toulouse, West Side Story, Concerto for Trumpet, a Musical Toast...

Les deux solistes de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Alexis Demailly et Nicolas Chatenet ont démontré à l'occasion de plusieurs solos leur indéniable talent. Un concert exceptionnel avec un programme riche et varié aux sons des cuivres.

Quarante sept élèves trompettistes ont participé les 9 et 10 février 2019 au premier concours de trompette du grand Est. Créé à l'initiative de Pascal Bouton, professeur à l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt, ce concours d'un niveau relevé a gagné l'admiration d'Alexis Dumailly et de Nicolas Chatenet membres du jury et solistes trompettistes de l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Aussi, ce concours a fait la fierté de Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui a assisté sur ces deux journées à l'ensemble des auditions. Un concert de Gala de très haute tenue, donné par l'Orchestre Symphonique de Mulhouse Brass, a clos ces deux journées musicales.

La Grande Fête des Jeux

Les amoureux des jeux se sont retrouvés à la Cavalerie le samedi 23 mars pour célébrer la sixième édition de la manifestation « Enjouez-vous ! ». Une participation record avec plus de 1 200 joueurs.

La Cavalerie s'est une nouvelle fois transformée en une immense salle de jeux ouverte à toutes les générations. Une grande Fête du jeu organisée par la Médiathèque Intercommunale François Mitterrand.

HUIT ESPACES DE JEUX EN LIBRE ACCES

Cette manifestation ludique a permis de découvrir et de tester une multitude de jeux répartis sur plusieurs espaces. Tous les jeux ont été mis librement et gratuitement à la disposition des joueurs. Des animateurs spécialisés étaient présents pour accompagner et conseiller les visiteurs dans tous les espaces qui étaient au nombre de 8 et dont voici le détail, jeux de plateau, jeux en bois, jeux de construction, jeux vidéo, espace petite enfance, espace brico's jeux, espace Nintendo Labo et espace Room, « l'appartement du Geek ».

UNE PREMIERE, LA MATINEE TOURNOI

Cette sixième édition de la manifestation « Enjouez-vous » a vu l'expérimentation réussie de la « Matinée Tournoi ». De multiples tournois ont été organisés entre 10h et 12h dans différents espaces. Dans l'espace jeux vidéo, les joueurs se sont affrontés dans un duel sportif au frisbee sur un terrain rectangulaire avec Windjammers sur Sony PS4. Sur console Nitendo Switch les participants ont joué à



Espace de jeux de construction pour les plus petits

éjecter leurs adversaires avec le jeu Super smash ultimate.

Plus calmes, les tournois de jeux de plateau ont vu la victoire de joueurs stratèges. Avec le jeu lièvres et renards, les joueurs devaient conduire les lièvres à leur gîte sans perte. Le jeu Orbis proposait quant à lui de concevoir, tel un dieu, un monde viable.

Pour les adeptes des jeux physiques, des tournois de jeux d'adresse ont été organisés, avec le jeu Perplexus rookie, les joueurs devaient faire parcourir le plus vite possible une bille dans un labyrinthe 3D contenu dans une sphère. Pour les plus

téméraires, des courses d'échasses, un parcours chronométré sur des échasses adaptées à toutes les tailles. Les résultats des différents tournois ont été proclamés à 14h30 et de nombreux lots ont été distribués.

Toute la journée les joueurs ont pu se restaurer à loisir. Une buvette ouverte de 10h à 19h a proposé des crêpes sucrées... Avec le Food truck « Le char à bia » les joueurs ont pu se restaurer de 11h30 à 14h30, au menu des sandwiches chauds et froids, des crudités, des produits locaux...

**LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE FRANÇOIS MITTERRAND
VOUS DONNE RENDEZ-VOUS POUR SA PROCHAINE MANIFESTATION :
ENLIVREZ-VOUS !**

DIMANCHE 06 OCTOBRE 2019 DE 09H00 À 17H00

RENSEIGNEMENT : 03 84 46 03 30

La Randonnée de la Lizaine.

La vingt-septième édition de la Randonnée de la Lizaine organisée par le Cyclo Club de Couthenans se déroulera le 15 septembre 2019.

Trois parcours de 30, 60 et 90 kilomètres sont proposés aux participants.



Savoie à la Chapelle d'Abondance. Régulièrement le club planifie des sorties locales de randonnées à la demi-journée en semaine et en fin de semaine avec un accueil de toutes les personnes désireuses de découvrir le cyclotourisme en club.

LA RANDONNÉE DE LA LIZAINE

Chaque année le club organise « La Randonnée de la Lizaine ». Programmée le dimanche 15 septembre 2019, la vingt-septième édition de cette manifestation sportive est ouverte à toutes et à tous. Elle s'adresse aux licenciés des clubs des autres fédérations du vélo, aux familles, aux rouleurs indépendants de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt mais aussi aux cyclistes et touristes étrangers. Trois parcours de 22, 63 et 94 kilomètres sont proposés aux participants. Ces itinéraires sont tracés en utilisant les parcours de cyclotourisme qui ont été mis en place par le Conseil Départemental de la Haute-Saône. L'accueil et les inscriptions se font à la salle Charlie Chaplin à Couthenans. Des ravitaillements sont prévus sur les trois parcours. Une tombola est organisée à l'arrivée et chaque participant repart avec un cadeau souvenir. Au bout de l'effort un repas sur réservation est proposé aux participants, aux accompagnateurs et aux habitants de Couthenans et des environs.

Le Cyclo club de Couthenans est affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT). Le club compte 23 adhérents tous licenciés à la FFCT. Les activités du club sont multiples et variées.

LE CYCLO CLUB DE COUTHENANS UNE ASSOCIATION SPORTIVE TRÈS ACTIVE

Les adhérents du club participent aux nombreuses randonnées cyclistes qui sont organisées par les

clubs de Haute-Saône, de Franche-Comté et des régions voisines. Régulièrement des sorties à thèmes sont programmées sur un ou plusieurs jours.

Ces dernières années, le club a participé à de nombreuses manifestations sportives comme par exemple « Toutes à Strasbourg » une randonnée itinérante qui visait à promouvoir le sport féminin par la Fédération Française de Cyclotourisme. En 2017, 9 licenciés du Cyclo Club de Couthenans ont disputé la Grande Traversée du Jura et ont effectué au mois de juillet 2018 un séjour d'entraînement en Haute-

La Randonnée de la Lizaine - 15 SEPTEMBRE 2019

Pour participer à cette randonnée inscrivez-vous soit :

- par courriel : Cyclo.Couthenans@free.fr
- par téléphone aux: 03 84 27 48 80 / 06 81 72 83 41 ou 06 83 71 65 88
- par courrier à l'adresse : 12 rue du champ des peignes - 70400 SAULNOT
- sur place à la salle communale "Charlie Chaplin" de Couthenans (70400)

Choreia enflamme la Cavalerie !

La pétillante comédie musicale « Hairspray » présentée à la Cavalerie par le chœur Choreia a enivré de musique et de danse un public enchanté. Un pur moment de bonheur.

Sur trois journées, les 17, 18 et 19 mai, 2 500 personnes du Pays d'Héricourt et des environs se sont déplacées pour applaudir et admirer les jeunes acteurs du chœur Choreia. Une fois encore, les jeunes artistes ont enflammé les planches et remporté, un immense succès auprès du public avec la comédie musicale « Hairspray ».

UN SPECTACLE EBLOUISSANT

Leur prestation artistique, jugée digne des plus grandes scènes, a fait l'objet d'applaudissements retentissants. Une reconnaissance amplement méritée qui consacre des semaines et des centaines d'heures de travail, de répétitions acharnées sous la direction de leur mentor Dominique Defaux.

Pour ces trois représentations, le Chœur Choreia était accompagné des musiciens du Swing Jazz Orchestra du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Belfort. Un Orchestre flamboyant aux sonorités festives et entraînant placé sous la direction de Julien Lhulier.

La mise en scène brillantissime et très rythmée a été assurée par Dominique Defaux qui était assisté pour l'occasion de Maud Morillon. Un spectacle qui a profité du talent pour l'éclairage de Gérard Pascal et de celui de Denis Naegely pour le son.



Les jeunes acteurs du Chœur Choreia à la Cavalerie

CHOREIA AU SERVICE D'UN CONTE PROGRESSISTE

La comédie musicale « Hairspray » qui a été jouée par Choreia ressuscite les années 1960 faussement naïves, pétillantes et sucrées des Etats-Unis ségrégationnistes où, derrière les sourires appuyés du rêve américain, se cachent de vrais débats de société comme le racisme, l'intolérance et le conflit qui oppose les conservateurs et les progressistes au sujet de l'intégration des personnes de couleur. La musique, la danse et l'humour deviennent alors des instruments pour exprimer l'esprit

de rébellion et communiquer les valeurs qui sont les piliers essentiels de la démocratie.

UNE PREMIERE PARTIE TRES BURLESQUE

En première partie, la troupe des « Burlesques » de l'atelier chanson a présenté son nouveau show. Un show vraiment très chaud qui ne fut pas moins magnifique : « Les Burlesques sont rocks (ou presque !) ». Un voyage très rock'n'roll, dans les années 1980, à la manière de ces fous chantants si appréciés du public. Beaucoup de joie, de rire et pas du tout de pleurs.

Héricourt animation

Fête Nationale

Samedi 13 Juillet 2019

BAL POPULAIRE

Place de la Mairie

de 19h00 à 22h00 et de 23h00 à 02h00

DISTRIBUTION DE LAMPIONS

Place de la Mairie à partir de 21h30

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Place de la Mairie au Stade de la Lazine

Départ 22h00

FEU D'ARTIFICE

Stade de la Lazine

à 22h30

Héricourt Associations

Vie Associative

FORUM des ASSOCIATIONS

Samedi 07 Septembre 2019

10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30 - LA CAVALERIE

Héricourt culture

Patrimoine

Les Journées du Patrimoine

Temple - Tour du Château - Eglise

Musée Nival - Fort du Mont Vaudois

21 & 22 Septembre 2019

Fit'Form vous invite au

5^{ème} Salon Gastronomique

Les Délices des Papilles

Samedi 02 Novembre

10h00 à 22h00

Dimanche 03 Novembre

10h00 à 18h00

Entrée Libre

Héricourt La Cavalerie

Cinquante grognards à la Fête du Pain

La Fête du Pain organisée par l'Association des Amis du Fort du Mont-Vaudois s'est déroulée samedi 11 et dimanche 12 mai 2019. Invitée, l'association de reconstitution historique du « 7^{ème} Hussard de Marbot » a animé ces deux journées.



Le 7^{ème} Hussard de Marbot

Cette belle manifestation soutenue par la Commune d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a drainé lors de ces deux journées plus de 2000 visiteurs. La vente de pain produit dans les fours Lespinasse de 1877 a été un succès, puisque plus de 1350 miches de 600 grammes ont été vendues au cours de ces deux journées.

1350 MICHES DE 600 GRAMMES VENDUES EN DEUX JOURNÉES

Boulangers et pâtisseries des environs sont venus présenter leurs spécialités. Des produits du terroir, fromages, vins et diverses charcuteries étaient proposés à l'achat. De multiples animations ont égayé ces deux journées, musique, danse, jeux maquillages, artisans sculpteurs, peintres...

Les visiteurs ont pu se restaurer à loisirs à la buvette du fort et déguster au choix

une tourte, une saucisse-frites, des bruschettas, des brioches et des crêpes.

LA GRANDE ARMÉE AU FORT DU MONT VAUDOIS

Après avoir présenté, lors des précédentes fêtes du pain, des animations autour de la Première et de la Seconde Guerre Mondiale, l'Association des Amis du Fort du Mont-Vaudois a invité l'association de reconstitution historique le « 7^{ème} Hussard de Marbot » à venir animer ces deux journées sur le thème du Premier Empire (Napoléon 1^{er}) et de la Grande Armée. A l'entrée du Fort était installé un bivouac où l'on pouvait observer les conditions de vie des grognards (soldats) de l'empereur Napoléon 1^{er}. Des tentes conformes à l'époque composaient ce campement, on pouvait y observer un hôpital de campagne et son médecin chirurgien

mais aussi des lavandières s'activant à l'entretien des effets des militaires...

Cinquante grognards en uniformes soigneusement reconstitués et des cavaliers en armes ont proposé au public de nombreuses démonstrations, des tirs au canon et au fusil à la poudre noire, des manœuvres de fantassins, des manœuvres à cheval.

UN PATRIMOINE VALORISÉ

Un circuit déambulatoire a permis aux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir le cœur du Fort. Un joyau de l'architecture militaire, rénové et valorisé par les bénévoles de l'Association des Amis du fort du Mont-Vaudois. Avec notamment le pont-levis reconstruit à l'identique, les cours d'honneur, la rotonde, les deux couloirs de guerre de 145 mètres de long, le magasin à poudre, les citernes d'eau limpide et un panorama unique à 544 mètres d'altitude.

Information sur les visites du Fort

- Ouverture du fort au public d'avril à octobre • Durée de la visite : 2 heures environ
- Tarif : 3 euros par adulte • Prévoir des chaussures de marche, un lainage et une lampe de poche.
- Pour les visites Individuelles (départ près du pont-levis) : de préférence s'annoncer avant la visite.
 - Chaque mercredi à 14h00 pendant les vacances scolaires
 - Le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14h00 hors vacances scolaires
- Pour les Groupes une demande via le formulaire de contact ou par SMS au 06-18-27-42-74
 - Possibilité de prêt d'une salle avec tables et chaises pour le casse-croûte
 - Possibilité d'une visite guidée des batteries extérieures (durée 2 heures)

Ma-vidéo.fr s'installe à Héricourt

Spécialisée dans la réalisation de vidéo, et la numérisation de tous les documents analogiques, l'entreprise Ma-vidéo.fr a fait le choix de s'installer à Héricourt.



Jean-François ROUSSEY

Créée en 1981 par Jean-François Roussey, l'entreprise a emménagé à Héricourt le 23 avril 2019. L'activité de cette entreprise est essentiellement tournée vers différents domaines du monde de l'image.

FILMER TOUS LES EVENEMENTS DE LA VIE

L'entreprise propose une multitude de services, son savoir-faire est très étendu. Elle réalise des films qui concernent tous les événements de la vie comme elle peut aussi réaliser des montages vidéo

de tous vos films suivant vos envies. Pour ce faire Ma-video.fr est équipée d'un banc de montage professionnel qui permet de retravailler les plans, la colorimétrie et le son. Elle peut aussi créer, pour les films à usage privé ou professionnel, des génériques, des animations avec des effets, appliquer une charte graphique, créer des chapitres, personnaliser des menus...

A la demande, l'entreprise réalise des diaporamas photos, elle assemble vos photographies, ou vos diapositives en un film

dans lequel elles apparaîtront selon votre choix, avec des mouvements, des transitions, une musique d'accompagnement... Le diaporama sera gravé ou enregistré au choix sur DVD ou disque dur...

NUMERISER SES FILMS 8MM OU SUPER 8MM SUR DVD

Ma-Vidéo.fr peut encoder sans aucune difficulté tous les documents analogiques dans tous les formats pour DVD, Blu-Ray, en fichier numérique pour internet, tablette, smartphone, ordinateur, projection...

Ma-vidéo.fr est aussi en capacité de transférer des films 16 mm, 8 mm, super 8 mm ou n'importe quel type de cassette vidéo vers un disque dur multimédia, disque Blu-Ray ou clé USB. De même l'entreprise peut numériser des disques vinyles.

Avec Ma-Video.fr, fini le travail fastidieux de la numérisation de diapositives une par une. Equipée d'un scanner et d'un logiciel de numérisation professionnel, la numérisation des diapositives se fait automatiquement avec une résolution de 3 600 dpi, les imperfections sont corrigées et les poussières éliminées. La colorimétrie ainsi que d'autres paramètres sont retouchés pour l'ensemble des diapositives qui ont été traitées.

Ma-Video.fr est une entreprise spécialisée dans le traitement de l'image et de la vidéo. Elle propose entre autres actions de transférer sur DVD ou disque dur des films 8mm, super 8 mm, Cassettes VHS...

Adresse : 94 avenue Jean JAURES – 70400 Héricourt - Téléphone : 06 62 31 31 97

Horaires :

lundi : 09:00-12:00, 14:00-18:00

mardi : 08:00-12:00, 14:00-18:00

mercredi : 08:00-12:00, 14:00-18:00

jeudi : 08:00-12:00, 14:00-18:00

vendredi : 08:00-12:00, 14:00-17:00

samedi : 09:00-12:00

LES TERRASSES DE L'ÉTÉ

Les CycloTrons



Variété

SAMEDI 08 Juin 2019

Byans ■ Place des Cosses ■ de 20h à 23h

Burren Sons

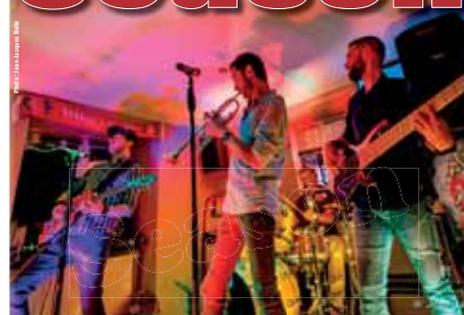


IRISH CELTIC FUN

VENDREDI 21 JUIN 2019

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Season



Pop - Rock

SAMEDI 29 JUIN 2019

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Cap'taine Jack



ROCK CELTIQUE

SAMEDI 6 JUILLET 2019

Bussurel ■ Salle du Moulin ■ de 20h à 23h

French Acoustic Music



VARIÉTÉ - CHANSON FRANÇAISE

SAMEDI 20 JUILLET 2019

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Monsieur Bosseigne



Early Rock'n'Roll

SAMEDI 27 JUILLET 2019

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h



PASSAGE À HÉRICOURT ET TAVEY

Vendredi 12 juillet 2019

Septième étape du Tour de France :

BELFORT - Chalon-sur-Saône - 230 kilomètres

*Animations organisées par Groupama à partir de 10h00
et toute la journée - Place Anatole France.*

En cas d'intempérie, repli vers la Salle Wissang.

- Cette étape sera la plus longue du Tour, avec ses 230 km au compteur. Son profil en fait un terrain de jeu pour sprinteurs.
- Le passage de la caravane est prévu à 9h38 à Héricourt et à 9h43 à Tavey.
- Les coureurs sont attendus pour 11h38 à Héricourt et 11h43 à Tavey.
- La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits le long de la Route Départementale 683 sur tout le territoire de la Commune nouvelle d'Héricourt.
- Sont concernés : le Faubourg de Belfort, l'Avenue Léon Jouhaux, la rue du Général de Gaulle, la rue de Lattre de Tassigny, le Faubourg de Besançon et la rue Marcel Dury (Tavey)
- La route sera barrée et les accès interdits à toutes les voies donnant sur cet axe le vendredi 12 juillet 2019 de 08h00 à 14h00.